



Comité de site du 20 novembre

La CFDT exige une autre dynamique industrielle et veut participer à la relance économique du bassin d'emplois Roannais !

Plus d'un an après la mise en place du contrat de site qui nous réunit aujourd'hui, nous percevons toujours le sentiment que cet outil n'a répondu que partiellement aux attentes que nous nous étions fixées. **Ce contrat de site, dont nous apprécions tous qu'il existe, reste cependant limité dans sa mise en oeuvre pour des raisons structurelles liées à la puissance limitée du Roannais.** En effet, les principales entreprises locomotives qui servaient de réservoir de matière grise et d'essaimage ont été fortement réduites en taille et en nombre. De plus, si la haute technologie se situe plutôt autour des métropole de Lyon et Grenoble, Loire Nord n'a pas encore pris le virage lui permettant d'être dans la course des technologies d'avenir. De ce point de vue, le contrat de site aurait pu être l'occasion de s'orienter, par une plus grande concertation, au moment où il a été construit, vers de nouvelles voies.

Que sont en effet devenus des dossiers mécanique et MCO (entretien des matériels) présentés au cours de ces dernières années ? Qu'en est-il du ferroviaire dont nous croyons savoir qu'il profite peu aux entreprises locales ? Dit autrement, les actions de re-

dynamisation (endogènes et exogènes) apparaissent insuffisamment tournées vers le **développement structurel du bassin** et vers l'avenir et c'est pour cela que nous devons :

- ◆ **faire émerger des nouvelles activités** fondées sur des technologies nouvelles répondant aux marchés de demain,
- ◆ **concourir au remodelage d'une industrie** en se concentrant sur des fonctions susceptibles d'apporter un avantage déterminant : R&D, informatique, animation d'un réseau commercial, politique et qualité de service, fabrications plus techniques et technologiques, etc...
- ◆ et enfin, **stimuler l'essor du tertiaire supérieur** en relation avec l'industriel,
- ◆ **faire respecter les engagements de l'Etat et de Giat Industries**, tant en terme de charge à venir, que d'emplois.

Nous sommes dans un territoire affaibli par plus de 20 ans de restructurations, centré sur des métiers qui apportent de la valeur ajoutée, mais qui, dans la mouvance de la compétitivité internationale,

sont de moins en moins créateurs d'emplois. Mais le Roannais a des atouts dont celui de ne pas baisser les bras et la CFDT estime nécessaire de se saisir des opportunités qu'offre la société par exemple dans le domaine des éco-industries et industries associées pour avancer. La CFDT est sensible au devenir des petites entreprises (artisanales et autres) dont il est démontré qu'elles sont créatrices d'emplois. Elle **exige également une plus grande dynamique industrielle autour du développement durable et a conscience aussi qu'il convient de tisser le réseau indispensable, sous une forme restant à définir, avec la sphère régionale et métropolitaine.** C'est en tout cas l'état d'esprit dans lequel se trouve la CFDT qui souhaite contribuer à la mise en oeuvre d'un tel projet.

Au cours de ce Comité de site, la CFDT vous demande :

- ◆ de nous préciser l'utilisation envisagée des 750 keurs mis en réserve en septembre 2005, pour venir en aide à de nouveaux projets,
- ◆ les premiers résultats de l'étude initiée par la DDTE, sur la ges-

tion prévisionnelle des emplois et des compétences de notre bassin, ainsi qu'un soutien au développement, à la recherche et à l'innovation,

◆ que la région et l'Etat apportent davantage leur soutien au Roannais sur le fléchage d'activités vers ce territoire, en particulier dans le domaine de l'entretien, la maintenance et la déconstruction, profitant ainsi des métiers détenus dans le bassin d'emplois (mécanique, assemblage, etc...),

◆ La mise en place d'un groupe

de réflexion et d'actions, à l'image de certains comités locaux, en charge de la coordination des acteurs et ouverts à la société civile et aux organisations syndicales qui souhaitent jouer un rôle moteur et pour lesquelles il convient de donner les moyens... A noter que, dans le cadre de la décentralisation, les prérogatives et missions des instances représentatives sont appelées à s'étendre !

Ce groupe serait, entre autres, à même de s'intéresser à la gestion des friches industrielles et aux nombreux bâtiments et terrains abandonnés par les industriels à l'image de ceux de Giat Industries.

tries. En ce sens, la CFDT souhaite qu'une réflexion s'engage, sur la base du document élaboré par les membres de la Commission sport du CE de Giat, quant à l'utilisation de l'ancienne chaufferie, la piscine de quartier à caractère sociale et la ferme des essarts. Au passage, peut-être serions-nous avisés d'utiliser quelques euros de la réserve pour lancer une étude de projets sportifs et sociaux culturels à moyen terme ? Voilà pour l'essentiel de notre point de vue et nos propositions pour lesquelles nous attendons des réponses !

Merci de votre attention !

Les réponses des différents intervenants...

Au sujet des engagements de Giat Industries, la Direction a confirmé l'implantation du siège de Nexter system sur le centre de Roanne sans pour autant s'engager sur la cible d'effectifs du plan à l'horizon fin 2007. Elle estime l'effectif du centre de Roanne à 715 fin 2007 (et non 777, comme initialement prévu) et se justifie en faisant état du fait que plus de gens de Roanne sont partis et moins de St Chamond sont arrivés ??? Pour la CFDT, tout ceci n'est qu'un moyen de plus, pour la Direction, de mettre en oeuvre sa politique de précarisation (15% d'intérimaires). **Le Préfet a demandé à la Direction de lui fournir plus de précisions sur ce sujet.**

Sur la suite donnée aux dossiers mécanique, ferroviaire et entretien des matériels, M. Bayle a présenté les premiers résultats de la mise en réseau des entreprises locales et régionales sur le dossier ferroviaire. Côté mécanique, les résultats ne sont pas probants... quant au dossier de l'entretien des matériels roulants, la CFDT a demandé que ce projet soit examiné sous l'angle des éco-industries. Elle a aussi insisté pour que Giat Industries intègre, après quatre années de refus, la grappe mécanique, de manière à jouer un rôle moteur dans le bassin d'emploi. **Le Préfet et le député maire interpellent le Ministère et le PDG sur ce point.**

Utilisation des 750 Keurs : Trois nouveaux projets ont été présentés pour obtenir des fonds FRED

- Demande du centre de recherche en logistique hospitalière,
- Aide à la création d'un nouveau département IUT (réseau et télécommunication)
- Financement d'un pôle d'excellence rural (velours d'Urfé).

500 keurs seraient alors prélevés sur la réserve dont il reste encore 250 Keurs non affectés.

Depuis trois ans, ce sont 20 dossiers qui ont été aidés dans le bassin Roannais.

EPIDe : M. Nicolin annonce l'installation des salles de cours et de restauration dans l'ex bâtiment informatique de Giat et la construction, au nord, d'un centre d'hébergement. Cet établissement (7.2 millions d'euros) qui recevra 240 jeunes est inscrit dans les 25 projets dont l'ouverture est prévue en 2007. **En revanche, le centre national de gestion (siège) des EPIDe a été placé à ST Cloud.**

Centre de détention : Sa livraison est prévue le 23 juillet 2008. Les premières personnes sont en cours de formation.

Avenir des terrains et bâtiments vendus au grand Roanne et maintien des activités sociales : M. Nicolin a eu un contact avec M. Vigneron qui s'est engagé à ce qu'une solution transitoire soit proposée aux partenaires sociaux. A plus long terme, l'idée du complexe à vocation sportive et socio-culturelle mise en avant par le CE au service de plusieurs entreprises fait son chemin puisque M. Nicolin a parlé d'un projet possible avec Giat, EPIDe, ESCAT, Michelin, Centre pénitencier, etc... Une réunion demandée par le Président de la Commission sport du CE de Giat est programmée le jeudi 23 novembre chez M. Nicolin, en présence d'un membre de chaque organisation syndicale. **En revanche, l'idée d'un groupe de travail multipartites a été rejeté !**